

Chasné vous intéresse



#223

AOUT 2024

Bulletin d'information
de votre commune
www.chasnesurillet.fr



Informations communales

3-9

- Edito
- Forum des associations
- CCAS
- Médiathèque
- Hirondelles et Martinets

Informations associatives

10-12

- ASL Yoga
- Dynagym
- Junior Association le "19"
- Comice agricole

L'agenda de Chasné

Comice Agricole
Dimanche 1^{er}
septembre 2024

Forum des
Associations
Vendredi 6 septembre
2024
18h00

Conseil Municipal
Lundi 23
septembre 2024
20h00

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasné sur Illet (35250).

Directeur de publication : M. le Maire, Benoît MICHOT.

Conception / Réalisation : service et commission communication.

Impression : imprimé par la commune de Chasné sur Illet.

Crédits photos : commune de Chasné sur Illet, Liffré Cormier communauté, Benoît MICHOT, et Florence MOREL

Tirage : 700 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

● Edito

Chers Chasnéens et Chasnéennes,

Septembre approche, marquant le début de la rentrée scolaire. C'est l'occasion pour moi de vous informer des dernières nouvelles concernant notre commune :

L'école :

Les travaux de construction des trois nouvelles salles de classe et du pôle administratif seront terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2024, comme prévu. L'ensemble des agents communaux est pleinement mobilisé pour rendre ces nouveaux locaux opérationnels, bien que cela nécessite un important travail de déménagement.

Un béton désactivé a été posé devant les nouvelles classes, sous un préau ouvert de 100 m² qui vient compléter l'existant. Par ailleurs, un enduit bicouche provisoire a été appliqué, conformément à la réglementation, pour faciliter l'accès à la nouvelle entrée de l'école.

Deux espaces verts sécurisés seront aménagés pour offrir aux enfants des zones ombragées et non bitumées pour jouer. Le premier, situé à l'ouest entre le lotissement du Vert Village et les nouvelles classes, et le second au niveau de la médiathèque sera aménagé de manière provisoire en attendant la réalisation globale de la cour, sous la coordination de Mme Morel, adjointe déléguée. En attendant, une partie de la cour restera inaccessible.

L'équipe périscolaire :

À la suite du départ du directeur adjoint du périscolaire, nous avons recruté Mme Fréreau, qui assistera M. Boucault dans la gestion et la mise en œuvre des politiques décidées par les élus avec pour priorité le renforcement de la lutte contre le harcèlement scolaire.

Nous avons également décidé de pérenniser le poste de Mme Ryberg en tant qu'adjoint animation stagiaire. Son embauche sur le poste d'animatrice et agent de restauration permettra de structurer certains projets éducatifs et de proposer des actions de qualité sur la restauration.

Ses connaissances permettront d'accroître l'inclusion des enfants de la commune.

La chaudière et son réseau de chaleur :

La vieille chaudière à fioul, source de CO₂ et de réchauffement climatique, a été remplacée par deux chaudières à granulés de bois. Une extension a été réalisée pour accueillir le silo à bois et le cumulus. Les nouvelles classes ont été raccordées au réseau de chaleur existant. L'installation et la maintenance des équipements de chauffage de la commune ont été confiées à l'entreprise Mace-Frogé, qui nous accompagnera à l'automne prochain lors du démarrage de ces nouvelles installations.

Aménagement des voiries et des cheminements doux :

Les travaux d'enrobés de la RD528 sont achevés depuis quelques semaines. L'aménagement des cheminements doux a pris du retard en raison de la présence des poteaux télécom et électriques. Conformément au plan prévu, les travaux reprendront début septembre. Nous participons régulièrement aux réunions de Liffré Cormier Communauté pour l'aménagement de la piste cyclable entre Liffré et Chasné-sur-Illet. Nous préparons également les débuts des travaux pour 2025 concernant l'aménagement de la RD106 en centre-bourg.

Engagement pour le climat :

Le réchauffement climatique nous pousse à agir. Nous constatons déjà les résultats d'un processus entamé en 2019, avec notre participation aux ateliers sur "la fresque du climat" organisés par Liffré Cormier Communauté. Ces ateliers nous ont permis de poser les bases de notre projet de territoire et du Plan Climat Air Énergie de Territoire.

Le projet de chaudière à bois s'inscrit dans une démarche globale de décarbonation. Celle-ci a débutée par la construction d'une cantine permettant la préparation de repas à base de produits locaux, suivie par la rénovation et l'isolation de l'ancienne cantine en centre de loisirs. Cette démarche inclut la construction de trois salles de classe et d'un pôle administratif en ossature bois ainsi que la végétalisation de la cour pour créer des zones ombragées afin de réduire les effets du climat. Les projets d'aménagement des routes tiennent systématiquement compte des voies douces, favorisant des déplacements décarbonés, sécurisés et agréables pour tous les habitants de notre commune.

Forum des associations et des services publics :

La rentrée marque aussi celle des associations et des services publics, avec le forum qui se tiendra à la salle "Les Moissons" le vendredi 6 septembre 2024. Ce sera l'occasion de rencontrer les membres des associations et de découvrir l'ensemble des activités proposées sur la commune. Les élus de Chasné-sur-Illet ont choisi d'accompagner l'ensemble des acteurs communaux en mettant à leur disposition des équipements, des moyens humains et en octroyant des subventions directes ou par projet. Notre objectif est de permettre la réalisation d'actions de qualité pour tous.

Félicitations :

Je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter Emma Rocha, une habitante de Chasné, qui a remporté la médaille d'argent au championnat du monde des jeunes en hockey subaquatique, lors de la compétition qui s'est tenue à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 19 au 27 juillet 2024.

Je vous souhaite une excellente rentrée et espère avoir le plaisir de vous retrouver au Comice Agricole du Canton de Liffré à Thorigné-Fouillard, le dimanche 1er septembre, ou lors du forum des Associations.

Benoît MICHOT
Maire de Chasné sur Illet



- Forum des Associations



FORUM DES ASSOCIATIONS



Vendredi 06 septembre 2024
de 18h00 à 20h00, Salle "Les Moissons"

● Centre Communal d'Action Sociale : Nouveaux dispositifs

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pris la décision lors d'un conseil d'administration de vous proposer pour la rentrée de septembre 2024 deux nouveaux dispositifs. L'objectif est de permettre aux familles d'accéder aux activités sous condition de ressources et d'obtenir un maximum de 30 € pour la pratique d'une ou plusieurs activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Une aide financière à destination des enfants, collégiens ou lycéens (quotient familial inférieur ou égal à 800 €) et une autre aide financière à destination des demandeurs d'emploi, étudiants et retraités.

Vous trouverez le détail des dispositifs dans les formulaires joints au journal et lors du forum des associations.

AIDE FINANCIÈRE pour les demandeurs d'emploi, étudiants, retraités

Activités sportives, culturelles ou de loisirs - Année 2024

Le CCAS de Chasné sur Illet propose une aide financière aux demandeurs d'emploi et aux étudiants de 30 € ou le remboursement de l'adhésion (d'une ou plusieurs associations) si le montant est inférieur à 30€.

L'aide est octroyée pour la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs **sur la Commune de Chasné Sur Illet.**

Pour cela, il faudra faire parvenir sous enveloppe au CCAS à la mairie les documents suivants **avant le 28 octobre 2024 accompagnés de ce formulaire :**

- copie du justificatif (carte demandeur d'emploi ou d'étudiant)
- la facture acquittée de l'association concernée.
- Pour les retraités au minimum vieillesse (un justificatif du versement de la pension)
- un RIB (du responsable légal si étudiant mineur)

Les membres du CCAS

Coupon à retourner impérativement à la Mairie pour le 28 octobre 2024,
ou par mail : ccas@chasnesurillet.fr

✂-----

CCAS : Aide financière 2024

Monsieur ou Madame _____

Adresse _____

Demande d'aide financière pour nom-prénom (si mineur étudiant)

Adhérent à l'association _____

Montant de l'adhésion : _____

Montant versé par la commune : (partie réservée à la mairie) _____

Le _____

Signature du demandeur :

● Centre Communal d'Action Sociale : Nouveaux dispositifs

AIDE FINANCIÈRE pour les enfants, collégiens, lycéens

Activités sportives, culturelles ou de loisirs - Année 2024

Le CCAS de Chasné sur Illet propose une aide financière de 30 € ou le remboursement de l'adhésion (d'une ou plusieurs associations) si le montant est inférieur à 30€.

L'aide est octroyée pour la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs auprès d'une association **sur la Commune de Chasné Sur Illet ou sur le territoire de Liffré-Cormier si l'activité n'existe pas sur notre commune.**

Pour bénéficier de cette aide, **vous devez avoir un quotient familial (base CAF) inférieur ou égal à 800 €.**

Pour le versement, vous devez nous faire parvenir sous enveloppe au CCAS à la mairie les documents suivants **avant le 28 octobre 2024** :

Pièces à fournir :

- Attestation de quotient familial de la CAF au moment de la demande
- Facture acquittée
- Formulaire complété
- RIB

Les membres du CCAS

**Coupon à retourner impérativement à la Mairie pour le 28 octobre 2024,
ou par mail : ccas@chasnesurillet.fr**

§-----
-

CCAS : Aide financière 2024

M. et Mme _____

Adresse _____

Demandent l'aide financière pour leur enfant :

Nom-Prénom de l'enfant
Adhérent à l'association _____

Montant versé : (espace réservé Mairie) _____

Le _____
Signature :



● Médiathèque

La médiathèque sera présente au forum des associations du 6 septembre.

L'inscription à la médiathèque est gratuite. Les emprunts de livres, bandes dessinées, mangas, magazines et DVD sont gratuits.

Pensez à vous inscrire !

Le biblio bingo revient du 3 septembre au 11 octobre.

Vos cartes de bingo enfants et adultes vous attendent à la médiathèque. Chaque case comprend un critère. Vous choisissez un livre correspondant au critère, le lisez et venez valider le livre lu à la médiathèque. Chaque case validée donne une chance au tirage au sort. **Le tirage au sort aura lieu à la médiathèque le mercredi 16 octobre 2024 à 16h pour gagner une petite récompense.**

Le club de lecture adultes se retrouvera **le jeudi 26 septembre** à 20h à la médiathèque autour du thème "Roman et mythologie".

Bénévole à la médiathèque

Vous disposez d'un peu de temps ? Vous aimez le contact avec les gens ? Que diriez-vous de devenir bénévole à la médiathèque ?

Pour plus de renseignements, vous pouvez venir rencontrer Béatrice Boisnier à la médiathèque les mardis ou mercredis après-midi ou écrire par mail à mediatheque@chasnesurillet.fr

Les places des ateliers et des spectacles sont limitées, pensez à vous inscrire !

Par mail : mediatheque@chasnesurillet.fr

Par téléphone au : 07 87 19 99 54

● Hirondelles et martinets, espèces protégées

Depuis 3 ans la ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) fait le suivi de la population d'hirondelles et de martinets dans le bourg de la commune, dans le cadre des compensations environnementales.

Une colonie d'hirondelles avec 23 couples nicheurs sont comptabilisés dans le bourg de notre commune. Une particularité cette année: c'est l'installation sur l'immeuble place de l'église de deux nids occupés, d'un nid en construction et d'un nid en partie détruit.

10 couples de martinets noirs ont été observés dans le bourg cette année mais les 3 nichoirs artificiels ne sont pas utilisés. Leurs positionnements n'étant pas corrects, ils seront repositionnés avant le printemps 2025 par les services techniques de la mairie.

	2021	2022	2023	2024
Hirondelle de fenêtre	14	22	18	23 dont 1 dans un nid artificiel
Martinet noir	1	2	5	6
Moineau domestique	3	5	8	10 dont 3 dans les nichoirs et 1 dans un nid artificiel

ATTENTION :

Les hirondelles et martinets sont des espèces protégées au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement (article issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature). En ce qui concerne toutes les espèces d'oiseaux protégées, sont interdits en tout temps et en tout lieu :

- La perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction
- De détruire , d'enlever un nid d'hirondelle ou de martinet, même en dehors des périodes de présence de ces espèces !



A noter :

Vous êtes concernés par des nids d'hirondelle sur vos bâtiments, vous pouvez contacter la DDTM d'Ille et Vilaine, l'association LPO Bretagne ou la mairie, pour mettre en place des aménagements et permettre la cohabitation des hirondelles et des occupants.

● Yoga Chasné



POUR LA RENTRÉE, VOUS VOULEZ VOUS REMETTRE AU SPORT.

POURQUOI PAS LE YOGA ?

UNE PRATIQUE ADAPTÉE À TOUS LES CORPS, SOUPLES ... OU PAS !

- Lundi 19h30-20h45 : **Viniyoga** avec Christine Lebert
Pratique corrective, intériorisée et adaptée à la personne
- Mardi 18h30 - 19h45 : **Ashtangayoga** avec Christophe Bégot
Enchaînement de postures dynamiques, dans un mouvement continu

Reprise des séances : semaine du 16 septembre

Séance d'essai possible

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Forum des associations

OU PAR MAIL : YOGACHASNE@GMAIL.COM

● Dynagym

La section Dynagym de l'ASL de Chasné propose trois cours différents ouverts à toutes personnes adultes, qui souhaitent entretenir sa forme physique. Aucun prérequis sportif n'est nécessaire.

Lundi : 19h30-20h30 Gym Dynamique (renforcement musculaire)

Mardi 19h30-20h30 Step

Jeudi : 19h05-20h05 Pilates confirmé(e)s

20h05-21h05 Pilates débutant(e)s

Les enseignants montrent les exercices à réaliser puis contrôlent leurs exécutions afin d'éviter les mauvaises postures qui pourraient être à l'origine de douleurs. Ils sont également à l'écoute des participant(e)s et peuvent proposer des exercices adaptés en fonction de soucis passagers (douleurs articulaires...) Ces cours se déroulent toujours dans la bonne humeur. Possibilité d'un cours d'essai.

Renseignement : asl.dynagym@gmail.com

Inscriptions le vendredi 6 septembre lors du forum des associations.

● Junior association "le 19"

Retour en photos de l'évènement du 8 juin organisé par les jeunes de l'espace jeunes de Chasné dans le cadre de leur Junior Association. Cette journée fut une réussite, le soleil était au rendez-vous.

De nombreux parents et habitants ont apporté de superbes gâteaux. La troupe de danse tribale et la Harpiste ont pu rythmer cette soirée. L'atelier badge de Mme BOISNIER, responsable de la médiathèque a satisfait les plus petits. Les nombreux gagnants de la Tombola ont reçu également leur prix ! Remerciements aux commerçants l'épicerie de Chasné "Votre marché" et la boulangerie l'Epi de Chasné pour les paniers garnis offerts.

Les jeunes ont décidé de s'offrir, avec une partie des fonds récoltés, une sortie commune tous ensemble à Eva, virtual room à Rennes. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à mettre en place ce projet : Les parents des jeunes, les habitants, Mme Phélon adjointe déléguée, Mme Boisnier de la médiathèque, l'espace jeunes de Liffré, le Bar de Chasné, Mme Lozachmeur ainsi que les artistes.



COMICE AGRICOLE DE 9H À 18H

DIMANCHE
1^{ER} SEPTEMBRE
2024

DES RDV PONCTUELS...

9H30 : CONCOURS DE LABOURS
10H & 14H : DÉMONSTRATION
CHEVAUX DE TRAIT
11H30 : CONCOURS BOVINS
11H, 14H & 16H : TONTE DE MOUTONS
14H : TRACTO FORCE
15H30 : BATTAGE DE BLÉ

... ET TOUTE LA JOURNÉE

PALETS MUSIQUE
BALADE EN PONEYS
CONCOURS LANCER DE BOTTE DE PAILLE
BAPTÊME DE TRACTEURS
INITIATION ART FLORAL
ANIMATION MIEL
ATELIERS ECO RESPONSABLES
STRUCTURES GONFLABLES

Restauration
rapide & assise
sur place

THORIGNÉ-FOUILLARD
LIEU-DIT LA HAUTE RÉAUTÉ



Télécharger
Panneaupocket

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 – 18h00
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30
Samedi : 9h00 – 12h00 (le 1^{er} samedi du mois)

02.99.55.22.79 mairie@chasnesurillet.fr

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous tous les samedis



www.chasnesurillet.fr

